

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Applicables aux particuliers et professionnels à compter du 1 janvier 2012 sur le site

Article 1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE

SARL Van Doorne, propriétaire du site www.supereconomiseurdecarburant.com est une société à responsabilité limitée au capital de 3 906 euros dont le siège social est situé à 51 Rue du Bas Village, 67140 Stotzheim, France et immatriculée au Registre du Commerce des Sociétés de Colmar sous le numéro R.C.S. Colmar TI 534 023 320 – N° Gestion 2011 B 611 ; TVA FR 27 534 023 320 ; Siret 534 023 320 00011

Vous pouvez contacter SARL Van Doorne :

- Gérant : Yannick Van Doorne ; Tel. 06 88 08 68 94

- par courrier électronique à yannickvd1@yahoo.fr

- par courrier à l'adresse suivante : Van Doorne SARL, 51 Rue du Bas Village, 67140 Stotzheim, France.

Article 2 – APPLICATION DES CONDITIONS

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent de façon exclusive à tous les achats en ligne réalisés par un consommateur sur le site.

Les présentes conditions générales de vente ont pour objet de définir les droits et obligations des parties. Vous reconnaissez avoir pris connaissance, au moment de la prise de commande d'un produit, des présentes conditions générales de vente et des conditions particulières de vente énoncées sur l'écran (descriptif du produit, prix, particularités du produit, etc.) et déclarez expressément les accepter sans réserve. Vous disposez de la faculté de sauvegarder, imprimer et conserver les présentes conditions générales, disponibles sur le site.

Toutes autres conditions n'engagent Sarl Van Doorne qu'après confirmation écrite de sa part. Ces conditions générales de vente s'imposent à vous sans égard pour des clauses particulières que vous ajouteriez - sauf accord express de Van Doorne SARL.

En enregistrant votre commande, vous reconnaissez avoir la pleine capacité juridique ou disposer de l'autorisation de la personne habilitée pour vous engager au titre des présentes conditions générales de ventes. Il est rappelé que les mineurs n'ont pas la capacité de contracter et ne sont donc pas habilités à commander. Les présentes conditions générales peuvent être modifiées à tout moment et sans préavis par Van Doorne SARL, les modifications étant alors applicables uniquement aux commandes postérieures.

Tout les objets vendus sont considérés comme des objets décoratifs accompagnés d'arguments confirmés par de nombreux témoignages et articles de recherches scientifiques, cependant vu la controverse scientifique sur certaines affirmations, les arguments sont considérés comme étant une histoire de science fiction dans lequel on demande à personne de croire aveuglément comme réel, mais dans lesquelles Mr Van Doorne croit personnellement fortement, ce sont des arguments qui sont des croyances personnelles que Mr Van Doorne vous partage à titre de témoignage informatif et illustratif. Des articles scientifiques et témoignages sont mis à disposition pour consultation par les clients, pour cela il suffit de prendre rendezvous pour une rencontre et consultation des documents.

Article 3 – COMMANDES

3.1. L'offre Van Doorne SARL

Les offres sont valables dans la limite des stocks disponibles; elles peuvent être révoquées à tout moment par suppression du produit à l'écran. Vous serez informé de la rupture de stock directement sur le site ou par email ou courrier ou lors de votre commande ou après votre commande. En conséquence, Van Doorne SARL se réserve le droit de ne pas accepter une commande pour des raisons de rupture de stock; dans ce dernier cas, si un paiement a été effectué, vous serez remboursé ou vous serez informé d'un possible retard de livraison avec le choix d'un remboursement si vous souhaitez annuler votre commande pour cause de rupture de stock.

3.2. Etape pour conclure le contrat

La validation de votre commande se confirme par le paiement (sélection d'une adresse de livraison et d'un type de paiement et réalisation du paiement) et ne sera définitivement enregistrée qu'après validation du paiement.

Le contrat électronique est formé lorsque vous confirmez la commande, alors vous recevez un nr de confirmation de paiement. Votre facture et les conditions générales de vente applicables au jour de votre commande vous sont envoyées par mail à l'adresse électronique indiquée ou sont envoyés ensemble avec votre commande dans votre colis de livraison. Elles sont archivées automatiquement.

Vous pouvez suivre votre commande en nous contactant directement. Les délais de livraison sont indiqués sur le site, en cas de retard important pour n'importe quel raison, vous serez informé par un courrier envoyé sur votre email indiqué lors de votre commande. Van Doorne SARL se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un client avec lequel il existerait un litige ou désaccord.

3.3. Annulation de la commande

La commande est automatiquement annulée à défaut de saisie de vos coordonnées bancaires, d'accord de paiement sur le site de paiement sécurisé, ou de réception du règlement.

Dans tout autre cas, nous vous invitons à nous contacter, mentionnant le nom de facturation figurant sur votre mode de paiement. Tant que votre commande n'est pas en cours de préparation logistique, vous pouvez l'annuler. Lorsque la commande est préparée et envoyée, l'annulation ne pourra se faire que par refus de votre part du colis, SANS L'OUVRIRE, envoyé par Van Doorne SARL.

Article 4 - PRIX

Les prix figurant sur le site sont indiqués en euros T.T.C. (toutes taxes comprises), ceci est bien indiqué et précisé auprès de chaque chiffre de prix, hors frais de livraison. Les frais de livraison sont aussi indiqués sur le site.

Les produits seront facturés sur la base des tarifs en vigueur sur le site au moment de l'enregistrement du paiement sous réserve de disponibilité à cette date et sauf erreur matérielle (par exemple faute de frappe non intentionnelle). Le montant des frais de livraison est mis automatiquement en fonction de chaque commande pour les commandes réalisées par le site part paiement par carte ou paypal.

Toute commande livrée hors de France métropolitaine pourra être soumise aux éventuelles taxes locales, droits de douanes, octroi de mer et frais de dédouanement lors de la livraison ; Leur acquittement est à votre charge et relève de votre responsabilité. Renseignez-vous auprès des autorités compétentes du pays de livraison.

Article 5 - PAIEMENT

5.1 Modes de paiement

Les paiements doivent être effectués de telle manière que le vendeur puisse disposer des sommes le jour de l'échéance figurant sur la facture. Le paiement se fait à la commande. Le paiement vaut commande. Le paiement s'effectue, sauf stipulations particulières sur le site, à la commande par :

- carte bancaire (avec une validité d'au moins 1 mois). La saisie des informations bancaires est réalisée sur un serveur sécurisé permettant de garantir la sécurité et la confidentialité des informations fournies lors de la transaction bancaire.

- chèque (émis par une banque domiciliée en France métropolitaine). Le chèque doit être envoyé à l'ordre de Van Doorne SARL à l'adresse suivante : 51 Rue Bas Village, 67140 Stotzheim, France. Il devra être accompagné d'un courrier précisant votre commande ou notez au dos du chèque ce que vous commandez précisément. Le chèque doit être au nom de la personne qui a passé commande ; à défaut, la commande doit être accompagnée d'un courrier avec les précisions de l'adresse de facturation et de livraison. Il sera encaissé dès sa réception ou dans un délai de maximum 2 mois après sa réception. Le traitement de votre commande s'effectuera à compter de sa date de réception.

Van Doorne SARL se réserve le droit de vous demander un chèque de banque dans le cas où les sommes engagées seraient importantes. En cas de paiement échelonné, expressément accepté par le vendeur, ou en cas de retard, le non-paiement d'une seule échéance à son terme rendra immédiatement exigible la totalité du prix, quelles que soient les conditions convenues antérieurement.

5.2 Justificatifs

Pour des raisons de limitations de fraudes, Van Doorne SARL se réserve le droit pour accepter la vente de vous demander de justifier votre identité et lieu de domicile. Dans ce cas, le traitement de votre commande s'effectuera à compter de la réception de ces documents. Nous nous réservons le droit d'annuler votre commande à défaut de réception de ces justificatifs ou réception de justificatifs jugés non conformes.

Article 6 - INFORMATIONS SUR LE PRODUIT

6.1 Description et disponibilité des produits

Les caractéristiques essentielles du produit sont indiquées sur le site, contenant en général une photo du produit et indiquant ses particularités, dans la limite des informations fournies par les fournisseurs. Les photos et films sont de caractère illustrative et n'ont aucune valeur contractuelle, elles font partie de l'histoire de science fiction illustrée d'objets décoratifs. Van Doorne SARL met en œuvre tous ses moyens afin de présenter et décrire les produits avec la plus grande exactitude possible. La présentation des produits, prises de vue ou graphisme font l'objet d'une grande attention. Cependant elle reste indicative et ne peut engager notre responsabilité, ni même remettre en cause la validité de la commande. Les fabricants et fournisseurs peuvent changer sans préavis la composition technique ou les références produits. Van Doorne SARL est à tout moment en droit de réactualiser, d'améliorer ou de retirer de la vente ses produits et/ou produits périphériques et accessoires. Il vous appartient, si vous ne vous estimez pas suffisamment compétent, de vous faire assister par un conseil. Vous avez la possibilité de contacter Van Doorne SARL pour obtenir les renseignements complémentaires sur les produits présentés via la page CONTACT de notre site.

Vous êtes informé de la disponibilité du produit directement sur le site.

6.2 Limitation à l'importation

Il vous appartient de vous informer auprès de l'autorité locale de votre pays des éventuelles limitations d'importation ou d'utilisation des produits ou services que vous envisagez de commander. Vous reconnaissez que les produits peuvent contenir des technologies soumis aux lois sur le contrôle des exportations des Etats-Unis et de l'Union Européenne ainsi qu'aux lois du pays où ils sont livrés ou utilisés. Vous devez respecter ces lois. Les produits ne peuvent être vendus, loués ou transférés à des utilisateurs ou pays soumis à restriction, ou qui les utiliseraient à des fins de destruction massive ou de génocide. Vous devez vous référer aux réglementations en vigueur, lesquelles varient régulièrement selon les produits.

ANNEXE 1 – Articles du Code de la consommation

Article L211-4 Code de la consommation : Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existants lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultants de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L211-5 Code de la consommation : Pour être conforme au contrat, le bien doit : 1° Etre propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant : - correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ; - présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ;

2° Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L211-12 Code de la consommation : L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

Article 1641 Code civil : Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Article 1648 alinéa 1er Code civil : L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

Article 7 – LIVRAISON

La livraison s'effectue à l'adresse que vous avez indiquée lors de votre paiement de la commande. Nous déclinons toute responsabilité quant aux erreurs de saisie d'adresse de livraison.

7.1 Délais de livraison

Van Doorne SARL s'engage à vous livrer dans les 60 jours maximum à compter du jour suivant celui où vous nous avez transmis, sous réserve de la disponibilité des produits dans nos stocks. Tout autre délai de livraison n'est donné qu'à titre indicatif ; les délais indiqués sur le site sont des délais moyens habituellement constatés et correspondent aux délais de traitement des commandes, auxquels s'ajoutent le délai d'expédition des transporteurs. En cas de paiement par chèque, les délais applicables dans ce cas sont ceux au jour de réception du chèque. Le vendeur est autorisé à procéder à des livraisons partielles. Sauf mention particulière sur le site, Van Doorne SARL choisit librement le transporteur et supporte les risques liés au transport jusqu'à la livraison, c'est-à-dire jusqu'à la remise physique de la marchandise au destinataire indiqué lors de la commande ou à son représentant qui l'accepte, à condition que vous vérifiez les marchandises lors de leur réception en présence du transporteur et signifiiez, si besoin était, par écrit sur le bon de transport, vos réserves détaillées (voir article 7.3). Dans tous les cas, la livraison dans les délais ne peut intervenir que si l'acheteur est à jour de ses obligations envers le vendeur quelle qu'en soit la cause.

7.2 Que faire en cas de retard de livraison ?

Nous vous conseillons de patienter quelques jours avant de nous contacter. Si le retard est plus de 7 jours que le nombre de jours ou délais indiqué sur le site, alors contactez nous pour vérification. Le suivi de la livraison de votre commande s'effectue directement sur le site du transporteur grâce au numéro d'expédition du colis du service d'envoi du transporteur ou des services postaux. Nous vous invitons à nous signaler tout retard de plus de 7 jours par rapport au délais mentionné sur le site, afin de nous permettre de démarrer une enquête auprès du transporteur (les délais d'enquête peuvent varier de une à trois semaines). Si pendant le délai de l'enquête, le produit est retrouvé, il sera réacheminé immédiatement à votre domicile ou adresse indiquée lors de votre commande. Si en revanche le produit n'est pas retrouvé à l'issue du délai d'enquête, le transporteur considère le colis comme perdu, et nous vous rembourserons ou vous renverrons un nouveau colis selon notre commun accord ou notre choix final si on ne trouve pas de commun accord.

Conformément à l'article L. 114-1 du code de la consommation, pour les produits d'une valeur supérieure à 500 €, si le délai de 30 jours est dépassé de plus de 7 jours, hors cas de force majeure, vous pouvez dénoncer le contrat par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. Le contrat sera considéré comme rompu par Van Doorne SARL à la réception de la lettre par laquelle vous nous informez de votre décision, si la livraison n'est pas intervenue ou si la prestation n'a pas été exécutée entre l'envoi et la réception de cette lettre. Vous pouvez exercer ce droit dans un délai de soixante jours ouvrés à compter de la date indiquée pour la livraison du bien. Toutes les sommes versées sont considérées comme des acomptes.

7.3 Que faire en cas d'avarie ou de manquant ?

Vous devez refuser la livraison si la marchandise est abîmée, manquante ou si le colis a été ouvert ou reconditionné (sauf passage en douane). Si vous acceptez la marchandise, vous devez émettre des réserves écrites précises et détaillées sur le bulletin de livraison en présence du transporteur ou de ses employés. Vous devez ensuite adresser au transporteur une lettre recommandée, dans les 3 jours suivant la livraison, dans laquelle vous décrivez le dommage constaté. Afin de vous aider dans ces démarches, nous vous invitons à nous contacter dans le même délai par courriel. A défaut de réclamation selon cette procédure, tous les biens mentionnés sur la facture et le bon de livraison sont considérés avoir été livrés en intégralité et en bon état (sans vice apparent). La marchandise acceptée sans réserve par le destinataire au moment de la livraison est réputée arrivée en bon état et dans son intégralité : aucune réclamation ne pourra être prise en charge par Van Doorne SARL. Si cette procédure n'est pas respectée, ni vous, ni Van Doorne SARL ne pourra agir en responsabilité contre le transporteur.

Article 8 – FACULTE DE RETRACTATION

Vous disposez d'un délai de rétractation de 7 jours francs à compter de la livraison de votre commande. Vous devez retourner les marchandises et tous les accessoires, notice, etc. dans leur état et emballage d'origine (qui seul permet le transport de la marchandise dans de bonnes conditions) ; Le consommateur devra nous dédommager pour une détérioration de la valeur du matériel. Le retour des marchandises s'effectue aux frais, risques et périls de l'acheteur (il vous est donc conseillé de déclarer la valeur de la marchandise et de souscrire une assurance couvrant ces risques). Cependant le droit de rétractation ne pourra être exercé en application de l'article L121-20-2, notamment pour : - les produits de fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés, tels que notamment les pièces assemblées à la demande de l'acheteur ; - les produits qui, du fait de leur nature, ne peuvent être réexpédiés ou sont susceptibles de se détériorer ou de se périmer rapidement. En conséquence, le montant des frais d'envoi et des services commandés sera déduit pour sa valeur réelle du remboursement de la marchandise retournée. Les frais d'envoi et de retour seront à la charge du consommateur.

Article 9 - GARANTIE

Lorsqu'un souci se pose avec un matériel, nous vous invitons à prendre contact.

9.1 Garantie constructeur

Les conditions de garantie varient d'un constructeur à l'autre. Pour les produits disposant d'une garantie spécifique constructeur

(prise en charge de la garantie directement par le constructeur, ou garantie sur site, ou extension de garantie spécifique), Van Doorne SARL n'offre aucune garantie contractuelle quant à ces produits et refusera tout retour de marchandise dans ce cadre. Van Doorne SARL ne pourra être tenu pour responsable d'une quelconque défaillance du constructeur dans le cadre de cette garantie. En cas de faillite ou impossibilité de fourniture du constructeur, le client ne peut se retourner contre Van Doorne SARL.com, laquelle n'assumera aucune responsabilité en matière de garantie sur les produits de ce constructeur. Nous attirons votre attention sur l'éventuelle procédure d'enregistrement de votre produit, nécessaire à l'application de la garantie de certains constructeurs.

9.2 Garantie commerciale Van Doorne SARL

Cette garantie vendeur ne prend effet qu'à défaut d'une garantie fabricant qui lui sera impérativement prioritaire. Les produits sont garantis par Van Doorne SARL, pièces et main d'oeuvre contre tout défaut de matière ou de fabrication pendant une durée de 1 an à compter de la date de livraison, sauf conditions particulières expressément signifiées. Dans tous les cas, les articles d'une valeur unitaire inférieure à 21 € H.T. ne sont garantis que pendant une durée de 6 mois à compter de la date de livraison.

9.3 Limitation de garantie

La garantie de Van Doorne Sarl est limitée à la réparation, au remplacement ou à un remboursement en valeur des marchandises reconnues défectueuses par Van Doorne Sarl, en tenant compte de l'usage qui en a été fait et ceci au libre choix de Van Doorne SARL. Le vendeur s'engage uniquement à assurer le remplacement des pièces défectueuses et la réparation des pièces commandées chez Van Doorne SARL. Van Doorne SARL ne peut jouer que dans le cadre de la garantie Van Doorne SARL ou de la garantie légale. La garantie n'est valable que sur présentation de la facture originale ou de la preuve de paiement à Van Doorne SARL.

9.4 Exclusion de garantie

Sont exclus de la garantie :

- Le remplacement des consommables (cartouches, piles, etc)
- Les pannes liées aux accessoires (câbles, etc)
- Les produits d'occasion (ils sont vendus en l'état),

Les garanties excluent les dommages d'origine externe, les dommages consécutifs à une utilisation non conforme des produits, les dommages consécutifs à l'intervention d'un réparateur non agréé par Van Doorne SARL ou le constructeur. Van Doorne SARL ne peut en aucun cas être tenue pour responsable de la perte ou de l'altération des données ou programmes présents sur les matériels ou supports (disquettes, disques durs...) qui sont retournés pour une intervention technique, que les produits soient sous garantie ou non.

Van Doorne SARL ne peut être responsable au titre de la garantie des pannes ou dommages résultant directement ou indirectement des cas suivants : - Tout entreposage sans protection ou prolongé. - Toute négligence, erreur de raccordement ou de manipulation, entretien et usage d'équipement non conforme aux spécifications techniques du vendeur ou du fabricant ou, plus généralement une utilisation défectueuse ou maladroite. - Tout ajout de dispositif complémentaire ou accessoire de l'équipement ou utilisation de toutes pièces nécessaires pour l'exploitation de l'équipement non conformes aux spécifications techniques du vendeur ou fabricant. - Toute modification ou transformation mécanique, électronique, électrique ou autres apportées à l'équipement ou à ses dispositifs de raccordement par toute tierce personne.

9.5 Garantie légale

Vous bénéficiez également de la garantie légale des vices cachés sur les produits vendus et des défauts de conformité des biens au contrat.

Article 10- RETOUR DU MATERIEL ET REMBOURSEMENT

10.1. Retour

Le retour des marchandises se fait uniquement par voie postale. Tout retour de marchandise nécessite l'accord préalable Van Doorne SARL, lequel peut être obtenu gratuitement en nous contactant. Vous recevrez par le moyen jugé le plus opportun par Van Doorne SARL un accord de retour. A défaut d'accord de retour, la marchandise vous sera retournée ou tenue à votre disposition, à vos frais, risques et périls, tous frais de transport, de stockage, de manutention étant à votre charge. Les produits sont renvoyés à votre charge et à vos risques et périls. Nous vous conseillons donc de déclarer la valeur de la marchandise et de souscrire une assurance transport. L'acheteur dispose après l'obtention de l'accord de retour d'un délai de 14 jours pour effectuer le retour des marchandises défectueuses chez Van Doorne SARL. Les renseignements suivants sont généralement demandés: coordonnées précises, désignation de l'élément ou des éléments concernés, numéro de série, la panne constatée et le numéro de facture ou de bon de livraison correspondant aux pièces décrites. Les marchandises doivent être retournées avec une copie de la facture ou une preuve de paiement au vendeur, à l'adresse suivante :

Van Doorne SARL, 51 Rue Bas Village, 67140 Stotzheim, France

10.2. Nécessité d'un emballage adéquat

Tout produit défectueux doit être retourné dans son emballage d'origine, lequel permet seul d'assurer le transport du produit dans de bonnes conditions, comporter l'ensemble du produit et de ses accessoires et être accompagné de façon lisible du motif de retour. Tout produit incomplet, abîmé, endommagé et/ou dont l'emballage d'origine aura été détérioré, ne sera ni repris, ni échangé, ni remboursé. L'expéditeur doit donc veiller à l'emballage et au conditionnement du matériel qu'il envoie. En particulier, le destinataire pourra réexpédier les marchandises sur une autre destination que la destination initiale avec le même emballage, aux risques pour l'expéditeur d'être tenu pour responsable des avaries survenues au cours de ce transport ultérieur.

10.3 Garanti Satisfait ou remboursé. La durée de la garantie satisfait ou remboursé est de 3 mois à partir de la date de paiement. Le simple fait que le client ne soit pas satisfait pour n'importe quel raison lui permet de renvoyer l'objet et de demander le remboursement. La demande de remboursement doit être faite par email ou courrier, joint de la facture et/ou preuve de paiement en indiquant l'objet, le montant et le mode de paiement. Le remboursement sera effectué après vérification et réception du colis et de l'objet en bon état dans un délais généralement de maximum un mois après réception du retour.

Article 11 – RESERVE DE PROPRIETE

Les marchandises qui vous seront livrées et facturées resteront la propriété de Van Doorne SARL jusqu'au paiement intégral de leur prix. Le défaut de paiement pourra entraîner la revendication des marchandises par Van Doorne SARL, la restitution étant immédiate et les marchandises livrées à vos frais, risques et périls. Durant la période s'écoulant de la livraison au transfert de propriété, les risques de perte, vol ou destruction, ainsi que les dommages que vous pourriez occasionner restent à votre charge.

Article 12 – DECHETS D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES (EEE) PROFESSIONNELS

Pour les équipements exclus du champ du décret n°2005-829 relatif à la composition des équipements électriques et électroniques et à l'élimination des déchets issus de ces équipements, et conformément à l'article L. 541-2 du code de l'environnement, il appartient au détenteur du déchet d'en assurer ou d'en faire assurer l'élimination. Pour les équipements concernés par ledit décret, et conformément à l'article 18 du décret 2005-829 relatif à la composition des équipements électriques et électroniques et à l'élimination des déchets issus de ces équipements, l'organisation et le financement de l'enlèvement et du traitement des déchets d'EEE, objet du présent contrat de vente sont transférés à l'Acheteur qui les accepte. L'Acheteur s'assure de la collecte de l'équipement objet de la vente, de son traitement et de sa valorisation conformément à l'article 21 dudit décret. Les obligations susvisées doivent être transmises par les acheteurs professionnels successifs jusqu'à l'utilisateur final de l'EEE. Le non respect par l'Acheteur des obligations ainsi mises à sa charge peut entraîner l'application des sanctions pénales prévues par l'article 25 du décret 2005-829 à son encontre.

Article 13 - RESPONSABILITE

Nous dégageons toute responsabilité quant à vos expéditions de matériel sans emballage d'origine et sans assurance. Nous vous rappelons que nous ne pourrions être tenu responsable d'un matériel livré en mauvais état ou manquant si vous n'avez pas respecté la procédure de réception décrite à l'article 7. Van Doorne SARL ne pourra pas être tenu responsable de tout manquement à ses obligations contractuelles dans le cas où l'inexécution ou la mauvaise exécution du contrat est imputable, soit au consommateur (par exemple du fait d'une mauvaise utilisation), soit au fait, imprévisible et insurmontable, d'un tiers au contrat, soit à un cas de force majeure. Sous réserve des dispositions légales impératives, la responsabilité de Sarl Van Doorne est strictement limitée aux obligations définies aux présentes conditions ou, le cas échéant, aux conditions expresses. Van Doorne SARL ne peut en aucun cas être tenu pour responsable des dommages matériels et immatériels qui interviendraient au cours du dépannage dans le cas où l'acheteur retournerait des produits qui n'ont pas été fournis par le vendeur. De convention expresse, un cas de force majeure ou d'évènements tels que lock-out, grève, arrêt de travail total ou partiel dans l'usine du vendeur ou chez ses fournisseurs, épidémie, guerre, réquisition, incendie, inondation, interruption ou retard dans les transports, mesures légales ou administratives empêchant, restreignant, retardant ou interdisant la fabrication ou l'importation de la marchandise, le vendeur est déchargé de toutes responsabilités à la livraison. Le vendeur tiendra l'acheteur au courant en temps opportun, des cas et des évènements ci-dessus énumérés.

Article 14 - TRAITEMENT DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Vous donnez votre consentement à l'utilisation des données nominatives recueillies lors des commandes, au titre du fichier de clientèle de Van Doorne SARL. Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit il vous suffit de suivre les modalités mentionnées dans notre page consacrée à la protection des données à caractère personnel. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des informations et des offres promotionnelles. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire en précisant votre demande.

Article 15 – STIPULATIONS FINALES

Le présent contrat est régi par la loi française. L'application de la Convention de Vienne sur la vente internationale de marchandises est expressément écartée. Van Doorne SARL archivera les bons de commandes et les factures sur un support fiable et durable constituant une copie fidèle conformément aux dispositions de l'article 1348 du Code civil. Les registres informatisés de Van Doorne SARL seront considérés par les parties comme preuve des communications, commandes, paiements et transactions intervenus entre les parties, sauf preuve contraire.

La loi française est applicable sans pour autant écarter l'application des droits législatifs impératifs accordés aux consommateurs ou d'une loi impérative plus protectrice par le juge étranger saisi par un consommateur du pays correspondant. Si l'une des clauses ou dispositions des présentes Conditions Générales de Vente venait à être annulée ou déclarée illégale par une décision de justice définitive, cette nullité ou illégalité n'affectera en rien les autres clauses et dispositions, qui continueront à s'appliquer. En cas de différend, nous vous invitons à nous contacter, d'abord, afin de rechercher une solution amiable. En cas de difficultés dans l'application du présent contrat, l'acheteur a la possibilité, avant toute action en justice, de rechercher une solution amiable notamment avec l'aide d'une association professionnelle de la branche, d'une association de consommateurs ou de tout autre conseil de son choix. Tous différends relatifs à la formation, l'exécution et la cessation des obligations contractuelles entre les parties ne pouvant donner lieu à un règlement à l'amiable seront soumis aux tribunaux français. En cas de litige avec des professionnels et/ou commerçants, celui-ci sera soumis à la juridiction du tribunal de Commerce de Strasbourg ou Colmar dans le ressort duquel se trouve le siège du vendeur, quelles que soient les conditions de vente et le mode de paiement accepté, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité des défendeurs, le vendeur se réservant le droit de saisir le Tribunal territorialement compétent dont relève le siège de l'acheteur. Le fait pour Van Doorne SARL de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une des clauses des présentes, ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.